

Informations pratiques

- Le **secrétariat** est ouvert de 8h à 17h.
- Les **visites** sont autorisées à partir de 11h jusqu'à 20h.
- Un **pédicure** libéral intervient sur demande moyennant un règlement anticipé par chèque.
- Une **coiffeuse** intervient généralement le lundi après midi, il convient d'en faire la demande auprès du personnel soignant et de régler la prestation le jour même.
- Les patients et leurs familles peuvent demander une autorisation médicale pour une **permission de sortie**, pour cela ils doivent remplir une décharge de responsabilité.
- Il est conseillé de ne pas apporter d'**objet de valeurs** ou d'argent sur soi, cependant un coffre est à disposition au secrétariat.
- Pour votre confort pendant le séjour, il est demandé de venir avec : un nécessaire de toilette (savon, rasoir, mousse à raser...), des serviettes et gants de toilette, des chaussures adaptées, des vêtements de jour confortables et faciles à enfiler. Le service n'entretient pas le linge des patients.
- Les **chambres individuelles** sont attribuées prioritairement en fonction de la pathologie, ou sur demande moyennant un règlement en fonction des disponibilités.
- Le **parking** est ouvert au public à partir de 15h. Un parking public et gratuit est proposé à proximité de la caserne des pompiers.
- Les **repas** sont servis en chambre ou en salle à manger selon l'état de santé ou le choix du patient.

Modalités de sortie

La décision de sortie est une décision médicale. Tout est mis en œuvre pour favoriser le retour à domicile, cependant la personne peut être orientée vers un autre SSR, vers un EHPAD ou une USLD. Une date de sortie est déterminée à partir du projet de soins personnalisé.



L'ensemble du personnel soignant est à votre écoute
Le médecin, l'assistante sociale et le cadre sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Centre Hospitalier Edmond Garcin
179 avenue des sœurs Gastine, BP 61360
13677 Aubagne cedex
Téléphone : 04.42.84.70.00
Site Internet : www.ch-aubagne.fr



Centre Hospitalier Edmond Garcin d'Aubagne

Soins de Suite et de Réadaptation



LA MAISON DU PARC
Maison de cure médicale

608, avenue du 21 août 1944
13400 AUBAGNE

Tel : 04.42.84.71.66

Responsable de structure
Dr L. BEZOMBES

Cadre de santé du SSR
V. MAUREL

 Plus d'informations sur notre site Internet www.ch-aubagne.fr

Présentation du service

L'unité de soins de suite et de réadaptation (SSR) de 20 lits fait partie du secteur gériatologique du Centre Hospitalier d'Aubagne.

Cette unité est reconnue SSR gériatrique : elle reçoit des personnes âgées de plus de 75 ans,

dont l'état se caractérise par une fragilité, une poly pathologie avec des risques particuliers de décompensation, une dépendance physique, et/ou des troubles cognitifs, et/ou des problèmes d'ordre psycho-sociaux.

Ce service sécurisé mais non fermé se situe au 1er étage de la Maison du Parc ; l'ensemble de la structure bénéficie d'un grand parc arboré et clôturé.

Les missions du SSR

Assurer la prise en charge de la personne âgée dans sa globalité dans le but de favoriser son maintien à domicile ou de faciliter le passage en institution.

Nos valeurs

Nous veillons à promouvoir la bientraitance, le respect de la dignité et de la volonté de la personne âgée tels que définis dans la charte des droits et libertés de la personne et dans la charte Ethique élaborée et mise en œuvre à la Maison du Parc.

Prise en charge des patients

La prise en charge médicale et paramédicale est assurée 24h/24 et 7 jours sur 7.

Le médecin est présent de 9h à 18h30, il reçoit les familles en début d'après-midi.

Les patients bénéficient de :

- Suivi médical,
- Réhabilitation physique,
- Evaluation gériatrique,
- Stimulation cognitive,
- Prise en charge sociale.

La proximité du Centre Hospitalier d'AUBAGNE permet un accès direct aux plateaux techniques et aux consultations spécialisées.

Le devenir du patient fait l'objet d'une réunion pluridisciplinaire de synthèse hebdomadaire, afin de construire un projet de soins personnalisé de prise en charge en y associant le patient et ses proches.

Composition de l'équipe pluridisciplinaire :

- Médecins gériatres
- Infirmières diplômées d'état
- Aide soignantes diplômées d'état
- Psychologues et neuropsychologues
- Ergothérapeute
- Kinésithérapeute
- Assistante sociale
- Agents des Services Hospitaliers

Prise en charge spécifique

Lorsque le patient est en fin de vie, l'équipe mobile de soins palliatifs peut intervenir et soutenir les soignants dans l'accompagnement du patient et de sa famille.

Personne de confiance & directives anticipées

Le patient qui dispose de toute sa lucidité et sa conscience, nomme une personne de confiance. Dans le cas contraire il est demandé à la famille de désigner une personne référente.

L'expression des directives anticipées est également encouragée.

Lieu d'accueil des stagiaires

Le service est un lieu d'accueil pour les stagiaires des différentes filières paramédicales.